
TABLEAU 7 ● DÉMARCHES DE CONSULTATION AUPRÈS DU PERSONNEL OU DE SES REPRÉSENTANTS

Indiquer les démarches de consultation effectuées auprès du personnel ou de ses représentants avant la transmission du rapport à la Commission.

| |
|---------------------------------------|
| ORGANISME : HYDRO-QUÉBEC |
| NUMÉRO DE DOSSIER : K1008 |
| COMPLÉTÉ LE : 18 NOVEMBRE 2010 |
| MODIFIÉ LE : |
| PAR : SYLVIE LAFORGE |

DÉMARCHE DE CONSULTATION AUPRÈS DU PERSONNEL OU DE SES REPRÉSENTANTS

En mars et avril 2009, nous avons tenu des rencontres de consultation sur le contenu du programme d'accès à l'égalité auprès de l'Association des cadres de premier niveau d'Hydro-Québec et des représentants syndicaux. Aucun commentaire n'a été formulé.